

**Université
Du Québec à Montréal**

**Département de science
politique**

POL 8530-30 Dynamiques locales et développement

Mercredi 18h00 à 21h00

(3 crédits)

Session : Hiv. 2015

Professeure : Caroline Patsias
Téléphone : 514 937-3000, #2754

Bureau : 3680 Hubert Aquin
Courriel : patsias.caroline@uqam.ca

Descriptif :

À partir de l'étude de sociétés locales, rurales et urbaines, cerner les dynamiques qui les traversent et les réactions des populations concernées selon le sexe, l'âge, la classe sociale, face au développement et aux politiques des États. Études de cas. Étude de techniques d'enquêtes.

Ce cours *Dynamiques locales et développement* croise plusieurs perspectives.

a) Une réflexion sur la notion de développement

Cette réflexion conduit à revenir sur le terme de gouvernance. Apparue au tournant des années 1990, il véhicule des considérations prescriptives, plus ou moins explicites visant à transformer les sociétés dans le sens d'une « normalité dépolitisée » qui s'affirmerait comme un modèle unique du développement. Sous sa forme idéologique, la gouvernance revêt plusieurs appellations courantes : bonne gouvernance, gouvernance gestionnaire, gouvernance technocratique ou partagée qui renvoient toutes à l'imposition d'une logique gestionnaire des relations entre des acteurs aux stratégies et intérêts différents, plus ou moins contradictoires. Dans ce cours, nous mettrons en lumière les différentes utilisations du terme et surtout les questions auxquelles le terme renvoie quant aux conceptions et pratiques du développement à savoir la place de l'Etat et celui de la participation de la société civile.

b) Une réflexion sur les villes et l'urbanisation

L'ambition est ici de se pencher sur le rapport entre l'urbain et le rural et l'évolution de ce rapport dans les sociétés contemporaines. Ce dernier est en effet au centre des trajectoires nationales et régionales de développement au centre. Au débat sur la contribution des villes au développement, s'ajoute celui sur le développement urbain. Celui-ci exige de prendre en considération la mobilité et migrations entre villes et banlieues, celles entre villes et espaces ruraux comme les politiques publiques et les instances mises en œuvre pour réguler ces mouvements et les organiser de façon à promouvoir le développement ou une certaine vision du développement

c) Une réflexion comparative

Cette réflexion s'inscrit dans une comparaison qui entend aller au-delà de la division Nord-Sud, afin de mieux jauger la façon dont le Nord comme le Sud tentent de répondre à certaines problématiques communes même si ces dernières se posent dans des contextes et à des degrés différents.

Ces trois dimensions sont articulées selon 3 parties : La partie I. Enjeux et problématiques précise les enjeux liés au développement et aux dynamiques locales, elle revient aussi sur les débats définitionnels des termes, tandis que les parties **II. Perspectives québécoises et canadiennes** et **III. Perspective comparative et études de cas** illustrent ces problématiques aux échelles québécoise/canadienne et internationale.

Cours et dates	Titre	Matière et axes d'analyses	Lectures obligatoires
Introduction :			
Cours 1 7 janvier	Présentation et discussion du plan de cours avec les étudiants Retour sur les concepts et enjeux des notions de dynamiques locales Et de développement	Exposé par le professeur concernant la présentation des arguments dans les travaux	
I. Enjeux et problématiques			
Cours 2 14 janvier	Le local comme lieu privilégié du développement		Evans, P. 1996 « Government Action, Social Capital and Development : Reviewing the Evidence on Synergy » <i>World Development</i> , 24, 6 : 1119-1132 Fukuyama, F. 2001 « Social capital, civil society and Development », <i>Third World Quarterly</i> , 22:1, 7-20 Weiss, T. G. 2000 « Governance, good governance and global governance: Conceptual and actual challenges », <i>Third World Quarterly</i> , 21:5, 795-814
Cours 3 21 janvier	Le développement et les luttes citoyennes Des citoyens contre le développement Le développement contre les citoyens ?		Schively, C. 2007 « Understanding the NIMBY and LULU phenomena: reassessing our knowledge base and informing future research », <i>Journal of Urban Planning</i> 21, 255-266. Hermansson H. 2007 « The Ethics of NIMBY Conflicts », <i>Ethic Theory Moral Practice</i> 10, 23-34 McGurthy, E. M. 1997 « From NIMBY to Civil Rights: The Origins of the Environmental Justice Movement », <i>Environmental History</i> 2, 3: 301-323. Trom, D. 1999 De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative, <i>Revue française de science politique</i> 49, 1 : 31-50. Jobert, A. 1998 « L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général », <i>Politix</i> 11, 42 : 67-92.
Cours 4 28 janvier	Démocratie, participation et développement La démocratie favorise-t-elle le développement ?		Parfit, T. 2004 « The ambiguity of participation: A qualified Defense of Participatory Development » <i>Third World Quaterly</i> 25, 3 : 537-556. Williams G., 2004 « Evaluating Participatory Development Tyranny, Power abd Politisation » <i>Third World Quaterly</i> , 25, 3 : 557-578

	<p>Le développement favorise-t-il la démocratie ?</p> <p>Les dynamiques locales participatives et la démocratie ?</p>		<p>Johnson, C. 2001 « Local Democracy, Democratic Decentralisation and Rural Development: Theories, Challenges and Options for Policy » <i>Development Policy Review</i> 19, 4 : 521-532</p> <p>Mancur, O. 1993 'Dictatorship, Democracy, and Development', <i>American Political Science Review</i> 87 (3): 567-76.</p> <p>Mohan, G et K. Stokke 2000 Participatory development and empowerment: The dangers of localism, <i>Third World Quarterly</i>, 21:2, 247-268</p>
<p>Cours 5 4 février</p>	<p>Les dynamiques locales et leur rapport à l'État</p> <p>La gouvernance à l'ombre de l'État ou l'État à l'ombre de la gouvernance : quelles conséquences pour le développement</p>		<p>Fritz, V. et A. Rocha Menocal, 2007 « Developmental States in the New Millennium: Concepts and Challenges for a New Aid Agenda », <i>Development Policy Review</i> 25, 5 : 531-552</p> <p>Rocha Menocal, A. 2004 'And If There Was No State? Critical Reflections on Bates, Polanyi and Evans on the Role of the State in Promoting Development', <i>Third World Quarterly</i> 25, 4: 765-77.</p> <p>Campbell, B. et D. Ahado. 2006. « La gouvernance: entre l'État et le marché, qui gouverne l'ordre social ? », <i>Les Cahiers de la Chaire C.-A. Poissant</i>, décembre 2006. ou Campbell, B. 2001. « La gouvernance, une notion éminemment politique », dans <i>Les non-dits de la bonne gouvernance</i>, Paris, Karthala, Haut conseil de la coopération internationale, p.119-149.</p> <p>Rhodes, R. 1996 « The new Governance: Governing without Government ». <i>Political Studies</i>, 44, 652-67.</p>
<p>II. Une perspective canadienne et québécoise</p>			
<p>Cours 6 11 février</p>	<p>Gouvernance et développement urbain dans un contexte nord américain : quelques éléments théoriques</p>		<p>Norris, D. F. 2001 « Wither Metropolitan Governance? » <i>Urban Affairs</i>, 36, 4: 532-550.</p> <p>Pierre, J. 1999 « Models of Urban Governance : the institutional Dimension of Urban Politics », <i>Urban Affairs Review</i> 34, 372-396</p> <p>Pierre, J. 2005 « Comparative Urban Governance : uncovering complex causalities », <i>Urban Affairs Review</i> 4, 446-462</p> <p>Isin, E. F. 1998 « Governing Toronto without government : Liberalism and neoliberalism », <i>Studies in Political Economy</i> 56, 169-192</p> <p>Sellers, J. M. 2002 « The nation-state and urban governance: towards multilevel analysis », <i>Urban Affairs Review</i> 37, 611-641.</p>

<p>Cours 7 18 février</p>	<p>Existe-t-il un modèle québécois de développement ?</p>		<p>Bouchard, M, Lévesque, B. et J. Saint-Pierre, 2005 « Modèle québécois de développement et gouvernance : entre le partenariat et le néolibéralisme ? » <i>Cahier du CRISES</i>, ET0505</p> <p>Benoît Lévesque, « Le modèle québécois : Un horizon théorique pour la recherche, une porte d'entrée pour un projet de société ? », <i>Revue Interventions économiques</i> [En ligne], 29 2002, mis en ligne le 01 octobre 2002. URL : http://interventionseconomiques.revues.org/1012</p> <p>Fontan, J-M, Hamel, P., Morin, R. et E. Shragge 2006 « Le développement local dans un contexte métropolitain. La démocratie en quête d'un nouveau modèle » <i>Politique et sociétés</i> 25, 1 : 99-127.</p> <p>Joyal A. et K. El Batal, 2007 « Décentralisation et développement rural. Étude de cas québécois » <i>Revue d'Économie Régionale & Urbaine</i> 2, 251-267. http://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2007-2-page-251.htm</p>
<p>Cours 8 25 février</p>	<p>Dynamiques locales et développement au Canada : comment gérer l'espace et les tensions rural-urbain</p>		<p>Searle, G et P. Filion, 2011 « Planning Context and Urban Intensification Outcomes: Sydney versus Toronto », <i>Urban Studies</i> 48: 1419-1438</p> <p>Bourne, L., M. Bunce, L. Taylor, N. Luka and J. Maurer. « Contested Ground: The Dynamics of Peri-Urban Growth in the Toronto Region », <i>Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales</i>, (numéro spécial : <i>Structures et dynamiques au delà des banlieues</i>), vol. 26, no 2 et 3, 2003, p. 251-269.</p> <p>Bryant, C. R. and J.-P. Charvet 2003 « La zone périurbaine : structure et dynamiques d'une composante stratégique des régions métropolitaines », <i>Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales</i>, (numéro spécial : <i>Structures et dynamiques au delà des banlieues</i>), 26, 2 et 3 : 241-250.</p> <p>Dumoulin, O et C. Marois 2003 « L'émergence des stratégies de développement des espaces agricoles périurbains : le cas des municipalités de banlieue de la région métropolitaine de Montréal », <i>Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales</i>, (numéro spécial : <i>Structures et dynamiques au delà des banlieues</i>), 26, 2 et 3 : 337-358.</p> <p>Halseth, G. « Attracting Growth 'Back' to an Amenity Rich Fringe : Rural-Urban Fringe Dynamics around Metropolitan Vancouver, Canada » 2003 <i>Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales</i>, (numéro spécial : <i>Structures et dynamiques au delà des banlieues</i>), 26, 2 et 3 : 297-317.</p>

Semaine de lecture 2 au 6 mars			
III. Comparaisons et études de cas			
<p>Cours 9 11 mars</p>	<p>Développement, mobilité sociale et mixité : quels enjeux de gouvernance ou conséquences de la gouvernance</p>		<p>Thuillier, G. 2006 « Les quartiers enclos à Buenos Aires : la ville privatisée ? », <i>Géocarrefour</i>, 81, 2 [En ligne], mis en ligne le 01 décembre 2009. URL: http://geocarrefour.revues.org/1892. Consulté le 04 janvier 2012.</p> <p>Charmes, E 2005 « Suburban fragmentation versus mobilities : is suburbanism opposed to urbanism ? », <i>Cybergeo : European Journal of Geography</i> [En ligne], Dossiers, Systemic impacts and sustainability of gated enclaves in the City, Pretoria, South Africa, Feb.28-March 3, 2005, document 369, mis en ligne le 28 mars 2007, consulté le 04 janvier 2012. URL : http://cybergeo.revues.org/4882 ; DOI : 10.4000/cybergeo.4882</p> <p>Low, S. 2005 « Towards a Theory of Urban Fragmentation: A Cross-Cultural Analysis of Fear, Privatization, and the State », <i>Cybergeo : European Journal of Geography</i> [En ligne], Dossiers, Systemic impacts and sustainability of gated enclaves in the City, Pretoria, South Africa, Feb.28-March 3, 2005, document 349, mis en ligne le 02 octobre 2006, consulté le 04 janvier 2012. URL : http://cybergeo.revues.org/3207 ; DOI : 10.4000/cybergeo.3207</p> <p>McKenzie, Evan. Homeowner association and California politics. <i>Urban Affairs Review</i>. 1998; 34(1):52-75.</p> <p>Rosen, G et E. Razin 2009 « The Rise of Gated Communities in Israel: Reflections on Changing Urban Governance in a Neo-liberal Era » <i>Urban Studies</i> 46, 1702-1722.</p>
<p>Cours 10 18 mars</p>	<p>Immigration et développement urbain dans les Suds</p>		<p>Dupont, V. 2002 « Le monde des villes ». In Saglio-Yatzimirsky M. C. (dir.) <i>Population et développement en Inde</i>. Paris : Ellipses. 55-84.</p> <p>Sintes, P. 2002 Immigration, réseaux et espaces métropolitains : le cas athénien. <i>Cahiers de la méditerranée</i> 1-14.</p> <p>Berthomière, W. 2003 « L'émergence d'une Tel-Aviv cosmopolite ou les effets d'un fin mélange entre reconfigurations sociopolitiques internes et externes », <i>Cahiers de la Méditerranée</i> 67 : 1-11. [En ligne], 67 2003, mis en ligne le 25 juillet 2005, Consulté le 04 janvier 2012. URL : http://cdlm.revues.org/index136.html</p>

Cours 11 25 mars	Dynamiques locales et développement, un exemple de décentralisation et de participation des communautés en Afrique		<p>Piveteau, A. 2005 Décentralisation et développement local au Sénégal. Chronique d'un couple hypothétique : Décentralisation et développement local, un lien à repenser. <i>Revue Tiers-Monde</i>, 4(181), 71-93.</p> <p>Dickovick, J. T. 2005 «The measure and mismeasure of decentralization subnational autonomy in Senegal and South Africa». <i>Journal of Modern African Studies</i>, 43, 2: 183–210.</p> <p>Cornwall, A. et Brock, K. 2005. «What do buzzwords do for development policy? A critical look at 'participation', 'empowerment' and 'poverty reduction'». <i>Third World Quarterly</i>, 26(7), 1043-1060.</p> <p>Olivier de Sardan, J. P. 2001. « Le "développement participatif": ni solution miracle ni complot néolibéral ». <i>Afrique contemporaine</i>, (199), 148-156.</p>
Cours 12 1 ^{er} avril	Décentralisation, partis politiques et développement : un regard comparatif, Afrique du Sud, Inde et Brésil		<p>Heller, P. 2001. « Moving the State: The Politics of Democratic Decentralization in Kerala, South Africa, and Porto Alegre », <i>Politics & Society</i>, vol. 29, p.131-163.</p> <p>Heller, P., K.N. Harilal et S. Chaudhuri 2007. « Building Local Democracy: Evaluating the Impact of Decentralization in Kerala, India ». <i>World Development</i>, 35, 4 : 626-648.</p>
Cours 13 8 avril	Dynamiques locales et développement : l'exemple des budgets participatifs		<p>Baiocchi, G. et E. Ganuza 2014. « Participatory Budgeting as if Emancipation Mattered ». <i>Politics and Society</i> 42, 1 : 29-50.</p> <p>Baiocchi, G., Heller, P. et M. Kunrah Silva. 2008. « Making Space for Civil Society: Institutional Reforms and Local Democracy in Brazil ». <i>Social Forces</i>. 86, 3 : 914-936.</p>
Cours 14 15 avril	Retour sur le cours	Séance de clôture	

Exigences et évaluations

- Les exigences pourront être modulées suivant le nombre d'étudiants inscrits au cours (voir notamment travail 1). Une page Moodle est attachée à ce cours. Elle constitue un outil indispensable au cours.

NB : La lecture des textes académiques et de certaines analyses contemporaines constitue un élément indispensable à la réflexion universitaire. Aucune séance n'impose la lecture de tous les textes, néanmoins vous devez vous assurer de maîtriser les enjeux du cours.

Lors de chaque séance :

- **La construction d'un texte sera détaillée.** Un étudiant sera affecté à cette tâche pour chaque séance. Cet étudiant devra utiliser un Powerpoint pour sa présentation qui insistera sur la façon dont l'auteur construit son argument et sur la méthodologie choisie par l'auteur (20 % de la note finale)
- **La thématique de la séance sera problématisée** par un autre étudiant (présentation Powerpoint) (20 %)
- **Discussion entre les étudiants et le professeur** (10%)

Travail long de réflexion (deux étapes) :

Chaque étudiant devra présenter une problématique de recherche à partir des thématiques ou d'une thématique du cours. Il est fortement conseillé de **déterminer une thématique qui renvoie au sujet de mémoire.** Ce travail comprend deux étapes :

- a) Une présentation de 45 minutes via un Powerpoint. **30 % de la note finale**
- b) Un texte de 6 pages sans interlignes, 1.87 de marges (entre 5000 et 9000 caractères), bibliographie hors des 6 pages requises. Ce travail obéit à l'ordonnancement d'un travail de recherche préalable à la rédaction d'un article ou d'une demande de subvention. Le professeur en exposera les pré-requis en classe **30 % de la note finale. Remise du travail lors de la dernière séance de cours.**

L'ENSEMBLE DES CONSIGNES CONCERNANT LES TRAVAUX SERONT DISPENSÉES DURANT LES DEUX PREMIÈRES SÉANCES. Prière d'y assister.

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2^e étage.